

LES HARKIS DANS LA COLONISATION ET SES SUITES
Exposition au Sénat de l'Association Harkis et Droits de l'homme,
inaugurée le 15 octobre, démontée le 22 octobre

Premières impressions.

Le visiteur est accueilli par une immense photo de femmes et d'hommes du Maghreb, accrochés au grillage d'un camp de prisonniers (reproduite ci-après). Plus loin, on voit le même type de personnages dans le camp de tentes de Bourg-Lastic. C'est donc le thème de l'enfermement qui constitue le sujet principal de l'exposition, sans aucune nuance.

Le visiteur ignore donc que :

- - les *Affaires algériennes*, débordées par l'exode des pieds-noirs, se sont déchargées au dernier moment sur l'Armée du rapatriement de 5.000 harkis et familles, qui s'estimaient menacés en Algérie,
- - le 26 mai 1962 a été prise la décision d'ouvrir pour eux le camp du Larzac, où ils sont arrivés le 15 juin,
- - le 19 juin a été ouvert le camp de Bourg-Lastic parce que 5.000 moghaznis et familles étaient eux aussi menacés, et que le Larzac était saturé,
- - en septembre, on décide de transférer à Rivesaltes et St Maurice l'Ardoise les rapatriés restant au Larzac et à Bourg-Lastic.

Chargée du transfert des rapatriés, de l'installation dans les camps, du soutien logistique, de la pré-formation, et de la gestion de 42 chantiers forestiers, l'armée déploie un effort considérable. Des bâtiments en dur sont construits, 2.300 cadres officiers et sous-officiers, des dizaines de médecins militaires, d'assistantes sociales et d'instituteurs sont affectés à ces tâches. Ils s'y emploient avec un grand dévouement.

Les séjours à Larzac et Bourg-Lastic ont duré respectivement 4 et 3 mois, St Maurice est fermé fin 1963, et Rivesaltes fin 1964. Deux camps d'accueil sont créés pour les personnes handicapées ou inaptes au travail, ils sont fermés en 1975. Les hameaux forestiers sont également résorbés à partir de 1975. Certains sont cependant maintenus en fonction.

Le phénomène de l'enfermement est donc relativement limité, pour ne pas dire marginal. Les effectifs résidant dans des camps ou hameaux ne sont que 6% en 1970 et 3% en 1974. 95% des rapatriés ont été transférés en province en 1963 et 1964. Dans les hameaux, 40% possèdent une voiture et 25% un scooter.

Responsabilités de l'abandon.

20.500 supplétifs seulement ont été rapatriés. Environ 130.000 sont restés en Algérie avec leurs familles, dont la moitié ont été massacrés en 1962. Les autres sont prisonniers, astreints à des travaux forcés, pillés et traqués par la population, leurs femmes et leurs sœurs violées.

Le télégramme de Pierre Messmer du 12 mai, qui interdit les initiatives de rapatriement, est affiché sur un panneau de l'exposition. Celui de Louis Joxe (même date) n'y figure pas.

C'est pourtant le ministre des *Affaires algériennes* qui a fait approuver par le gouvernement :

- le maintien des supplétifs en Algérie (directives du 7 au 19 avril 1962)
 - le rejet du plan de rapatriement de Michel Massenet (*Conseil des ministres* du 19 avril).
- D'autres décisions relèvent du Chef de l'Etat (*Comité des Affaires algériennes* du 23 mai et 21 juin) :
- - la non-intervention au profit des personnes menacées,
 - - le blocage des crédits d'aide aux rapatriés musulmans,
 - - le maintien de la nationalité française subordonné à déclaration en justice.

FATIMA BESNACI-LANCOU

GILLES MANCERON

LES HARKIS

DANS LA COLONISATION ET SES SUITES

PRÉFACE DE JEAN LACOUTURE



LES EDITIONS
DE L'ATELIER



Autres énoncés contestables

- - l'enrôlement forcé des harkis par l'armée, sans engagement volontaire,
- - les harkis souvent chargés de travaux publics,
- - la masse des harkis affectés dans les hameaux forestiers (en fait 5% en 1970).

Discours de Fatima Besnaci et des Sénateurs socialistes

Deux idées évoquées, discutables :

1. Nécessité des relations harkis-immigrés, et de la réconciliation franco-algérienne, projet utopique tant que le FLN fait la loi et contrôle l'opinion. La repentance unilatérale est inacceptable, la réconciliation doit reposer sur la vérité historique.
2. Les harkis oubliés de l'Histoire ?

La LDH les aurait découverts, et ses historiens seraient seuls fiables. Ceci est une contre-vérité, la LDH a découvert les harkis en 2003 (manifestation du 24 janvier 2004 vers Matignon, à laquelle je participais avec des EMSI).

La LDH ignore l'hommage rendu aux harkis par le ministre des *Affaires sociales* socialiste en 1989 aux Invalides, avec sortie du timbre « *Hommage aux harkis* ». Hernu a mis en place les éducateurs du contingent et les agents d'emploi.

Chirac et Sarkozy ont rendu des hommages solennels et reconnu leurs souffrances.

Parmi ceux qui ont aidé les harkis dès 1962 : M.Parodi, le colonel Schoen, A.Wormser, N.d'Andoque, F.Meyer, général de Segonzac, préfet Perony, la DBFM, plus tard JPN.

Les premières études sociologiques sont celles de Jean Servier (1972), Anne Heinis (1977) et Mohand Hamoumou (1992).

La première synthèse historique a été publiée par M. Faivre en 1989 dans le bulletin du SIRPA, et rééditée en septembre 1990 dans *Hommes et Migrations* (à côté d'articles discutables de S. Abdellatif, R.Yahiaoui et C Wihtol de Wenden). Ensuite viennent M.Roux (1991) et Meliani (1993).

Documentation remise.

Une documentation luxueuse est à la disposition des visiteurs (qui paye : Delanoë, Seligmann ? La participation de P. Joxe à Seligmann explique peut-être la non-référence à son père).

Sont jointes des notices sur *les compagnons* de la campagne en cours : « *Français et Algériens : Art, Mémoires et Histoire* », parmi lesquels on s'étonne de rencontrer Claude Bebear et Alain-Gérard Slama. Sont-ils inconscients de la manipulation ?

Noter que le rugbymen Bernard Goutta prétend être resté 4 ans dans le camp de Rivesaltes.

Nabile Farès, fils de Abderrahman, ne se souvient sans doute pas que son père déclarait : *Nous ne pouvons rien pour eux, ils appartiennent à la patrie musulmane.*

Pour information, voici ce que dit Google sur **la Fondation Seligmann**

**Fondation reconnue d'utilité publique par décret en date du 1er août 2006.
« Après-Demain », organe de la Fondation Seligmann, trimestriel de
Documentation Politique...**

La FONDATION SELIGMANN, créée en souvenir des combats menés par Françoise et François-Gérard Seligmann contre le nazisme au sein de la Résistance, et contre l'intolérance et l'injustice pendant la guerre d'Algérie, entend, dans le respect de l'idéal laïque, œuvrer pour la victoire de la raison et de la tolérance, et promouvoir le rapprochement entre les citoyens et résidents étrangers de toutes origines rassemblés sur le sol français. Elle a pour but de combattre les sources du racisme et du communautarisme : fondamentalismes religieux, relents du colonialisme, peur irrationnelle de l'inconnu, ségrégations fondées sur la condition sociale, le niveau d'instruction, les traditions héritées du passé.

Colloque au Sénat du 18 octobre
Le musée-mémorial du camp de Rivesaltes

1. **Denis Peschanski**, spécialiste des camps d'internement, présente le projet dont il est le conseiller scientifique.

Sur un site initial de 600 hectares, 42 Ha sont prévus pour édifier ce mémorial, un projet humaniste soutenu par Badinter et les Conseils généraux du Languedoc-Roussillon. Rudy Ricciotti, grand prix d'architecture (né à Alger, bureaux à Bandol) a conçu un projet de galerie souterraine, ouverte vers le ciel et encadrée par les anciens baraquements du camp. Il semble que le financement n'en est pas encore assuré, malgré la forte volonté politique des élus.

Ce mémorial doit évoquer les résidents successifs du camp : Espagnols républicains en 1941, Juifs étrangers avant leur transfert vers Drancy, tsiganes d'Alsace, collabo et prisonniers de guerre allemands en 1945, appelés avant leur départ pour l'Algérie en 1955, centre de formation de professeurs musulmans (1958-62), prisonniers FLN avant leur transfert en Algérie (1^{er} trimestre 1962), tirailleurs algériens en juin 1962, Harkis de septembre 1962 à décembre 1964.

Ces histoires disjointes, qui seraient encore à écrire, s'enrichissent l'une l'autre. Ce sera un lieu de recueillement. Fatima Besnaci est chargée d'évoquer ces mémoires conflictuelles. Le but pédagogique est primordial, les enfants des écoles y seront accompagnés. Le tourisme historique sera encouragé, les vacanciers des plages ayant la possibilité de « bronzer intelligemment »(sic). Un discours interminable, par un conférencier content de lui mais pas doué pour la synthèse.

3. Le deuxième exposé est plus constructif. **Abderahmane Moumen**, fils de harki, docteur en histoire, chargé de recherche à l'Université de Perpignan et au Musée-Mémorial, rappelle d'abord ce que furent les harkis et les conditions de leur transfert dans les camps. Il précise d'emblée que Rivesaltes ne fut pas un camp d'enfermement des harkis, mais un camp de transit qui fut fermé à la fin de 1964. Ceci contredit à juste titre la thèse de la LDH.

Ayant eu accès aux archives départementales, il relate que les derniers mois de 1962 furent très durs : logement sous tente, discipline stricte, surveillance de la gendarmerie et de la police, menaces FLN, campagnes communistes contre l'implantation des harkis, réticences des autorités militaires (?), journalistes interdits.

La situation s'améliore avec la désignation d'un chef de camp, la reconstruction des baraquements et l'organisation en îlots et quartiers. 20.000 personnes sont passées par Rivesaltes, avant d'être dispersées entre les hameaux forestiers, les centres d'accueil de Bias et St Maurice, et les départements français.

3. Les **questions des auditeurs** (une centaine présents) ont porté sur les rapatriés Indochinois et sur les relations à établir avec les Algériens. Fatima, dont l'objectif est de réconcilier Français et Algériens, s'est félicitée d'avoir rencontré une Algérienne qui a été impressionnée

la vieille par le film de Lallaoui « le silence du fleuve », qui montre comment le 17 octobre 1961 les policiers de Paris ont jeté dans la Seine des dizaines de musulmans. Aucun de nos amis malheureusement n'a assisté à cette projection à la Sorbonne afin de contredire cette contre-vérité. On sait que 35 corps ont été noyés dans la Seine en septembre et octobre 1961, victimes des règlements de compte FLN-MNA, mais un seul le 17 octobre. Lallaoui est familier des films de désinformation (8 mai Sétif).

Nouvelles approches sur l'histoire des harkis.

Colloque du 21 octobre à la mairie de Paris

Les débats sont dirigés par Gilles Manceron et René Gallissot (Lacouture absent)

Manceron souligne que *l'Association Harkis-Droits de l'homme* a fait un travail de mémoire remarquable auprès des femmes, et que de jeunes historiens ont renouvelé la recherche universitaire. Une dizaine de thèses ont été publiées, des groupes de recherche constitués, auxquels collaborent des historiens étrangers, en attendant que soit élaborée une histoire franco-algérienne.

Gallissot a été enseignant dans l'Algérie indépendante, il s'est intéressé à la colonisation et au nationalisme algérien. Il note que toutes les armées coloniales ont embauché des « indigènes », considérés comme inférieurs, en dépit de la « familiarité » qui régnait dans ces unités. La société a été quadrillée par l'armée coloniale, il y a eu interpénétration entre Français, Pieds-Noirs et Musulmans, et une certaine imprégnation coloniale. Cependant les familles pratiquaient un *double placement*, dans l'ALN et dans les harkas. C'est quand le FLN a perdu la bataille des villes que l'on a eu recours aux supplétifs. La prolongation de la guerre par de Gaulle a encouragé le sentiment national du peuple algérien. Gallissot évoque enfin la désorganisation de l'Algérie par la guerre et la prolétarianisation des masses.

Les exposés de **Mohammed Harbi et Omar Carlier**, Algériens enseignant en France, sont présentés sous forme d'interview filmés. Ils traitent du même sujet : la naissance du sentiment national, qui se développe de façon très progressive, la société étant prioritairement attachée au lignage et à la religion. Cette évolution a été entravée par la centralisation coloniale, par le régionalisme et par le conflit FLN-MNA. Plutôt que guerre d'indépendance, il faut parler de « guerre de création nationale ».

Harbi a rencontré des harkis à la prison de Lambèse. Engagés individuellement, ils ne formaient pas une communauté en Algérie. Les fractures sociales ont été instrumentalisées par la colonisation. La méconnaissance de la société par le FLN a favorisé le recrutement des supplétifs. On ne peut les assimiler à la résistance française, bien que Messmer les ait traités de collabo (?).

FX Hautreux est un de ces jeunes historiens qui remettent en question les travaux antérieurs. Il croit tout savoir, mais il n'a pas eu accès à des archives particulièrement protégées (fonds Messmer-Debré-Mathon-Olié, SDECE, Commission de sauvegarde du droit et des libertés). Critiquant les points de vue de Mohammed Harbi et Mohand Hamoumou sur la motivation des harkis, il met sur le même plan les pressions de l'armée française et les violences du FLN (300 tués par mois, des centaines de mutilations). Il se réfère au colonel Buis sur le double jeu des harkis, estime que les autodéfenses ne servaient à rien, que les harkas n'avaient pas de plan d'emploi, que les commandos de chasse n'étaient pas efficaces, que les officiers n'avaient pas confiance en eux, etc... On se demande quel jury de thèse a pu avaler de telles inepties. M. Faivre a pu exprimer quelques critiques.

Des **extraits de films** montrent des harkis qui expliquent les raisons de leur engagement. L'un

d'eux est très critique sur la colonisation.

Abderahmane Moumen présente les massacres de 1962, un sujet douloureux et politisé. Il fait état des archives qu'il a consultées, et des témoignages qu'il a recueillis. IL établit une chronologie des massacres : -avant le 1^{er} juillet – les mois d'été – la recrudescence d'octobre 62 à février 63. Il évoque les camps de représailles, les tribunaux populaires, la surveillance dans les villages, la participation ou l'aide de la population. Il se demande in fine si tout cela était prévisible.

X

L'après-midi était consacrée d'abord à la *Force de police auxiliaire* (les harkis de Paris).

Linda Amiri en a exposé la filiation et l'organisation, depuis la *Brigade nord-africaine* dissoute en 1945, et la création du *Service d'assistance technique* (SAT) en 1958. Ignorant l'intervention de Debré, elle attribue sa mise sur pied à une décision du préfet Papon. Son exposé consciencieux n'a pas été d'un grand intérêt. Elle n'a pas montré que la création de la FPA était liée à la décision du FLN de porter la guerre en métropole, après son échec dans la bataille d'Alger et la bataille des frontières.

Bien que Gilles Manceron ait noté que la FPA avait une image négative en France, le débat a permis ensuite de réhabiliter son action. Le commandant de Roujoux, adjoint du capitaine Montaner, a montré comment, refusant l'emploi de la torture, il avait pu infiltrer des agents dans les structures de la Fédération de France du FLN et obtenir la destruction de nombreux commandos spéciaux, au prix il est vrai de lourdes pertes. Le documentaliste Rémy Valat a apporté des informations précises sur l'organisation et les combats menés par la FPA. M.Hamchaoui a expliqué comment, étant suppléant en Algérie, il s'était porté volontaire pour la FPA.

Neil Macmaster, historien britannique, qui a publié « *Paris 1961* », une « somme » dans laquelle il met à mal la politique de l'Etat français (livre qui a fait l'objet d'une critique argumentée du professeur Brunet dans la revue *Commentaire*), avait l'ambition de traiter *du paternalisme à l'aventurisme des officiers SAS*, en s'appuyant sur les exemples de Jean Servier et du colonel Montaner. Son élocution difficile n'a pas permis de suivre toutes les subtilités de son exposé. Il ne semble pas avoir compris que dans les régiments de tirailleurs, le colonel était *le père du régiment*, et que cela était bien accepté par des musulmans habitués à la structure patriarcale de la famille.

Une table ronde animée par Gilles Manceron et réunissant Moumen et Jordi devait répondre à la question : *peut-on parler de l'abandon des harkis par la France ?* Nos historiens ont mis en lumière les ambiguïtés de la situation de 1962 : la crainte des désertions et d'une révolte des cipayes, le problème du retour à la vie civile, les difficultés du transfert en France, les hésitations des officiers attachés à leurs subordonnés, d'autres officiers pressés de tourner la page, les réalités du terrain et la diversité des situations.

Quant à Manceron, il est persuadé que cet abandon est lié aux sentiments du supériorité

raciale des Français, qui n'a pas cessé depuis 1830 de se manifester dans l'opinion, et qui aboutit à la faillite du colonialisme. Il est vrai que certaines autorités étaient animées de sentiments racistes, mais on ne peut pas dire cela de Michel Debré, soucieux de promouvoir les musulmans, ni de Pompidou, ni des SAS et des officiers de l'armée d'Afrique.

François Meyer a pu alors rappeler qu'ayant assisté aux premiers massacres de supplétifs, il avait rencontré de la part de certaines autorités des entraves au rapatriement de ses harkis et de leurs familles.

Maurice Faivre a souligné la succession des décisions, qui du 11 avril au 23 mai, puis en juillet-août 1962, ont préconisé le maintien des harkis en Algérie, rejeté le plan de rapatriement, et interdit les opérations de secours au profit des personnes menacées. Certaines propositions constructives n'ont pas été suivies par le gouvernement.

X

Il faut souligner qu'en raison de l'absence des militants anticolonialistes et antimilitaristes, les officiers présents, anciens SAS et rapatriés européens, ont pu s'exprimer et imposer leurs points de vue. François Meyer doit rédiger un C.R. sur le colloque du 22 octobre auquel il a assisté. Il serait souhaitable que d'autres participants donnent leur avis. Merci.

L'impossible travail historique

Le 30 novembre 2007, a été diffusé un appel conforme à l'idéologie de la LDH :

France-Algérie : dépasser le contentieux historique.

Parmi les 165 personnes qui ont signé cette pétition, on compte 50% d'Algériens proches du FLN, une dizaine de communistes et trotskistes, les caciques de la LDH, quelques avocats, des anthropologues et des historiens connus, entre autres, S.Bessis, R.Branche, O.Carlier, C.Coquery-Vidrovitch, J.Frémeaux, JC Jauffret, Y et C.Lacoste, G.Manceron, Cl.Mauss-Copeaux, G.Meynier, T.Quemeneur, A.Rey-Goldzeiger, A.Ruscio, E.Savarese, B.Stora, S.Thénault, L.Valensi et d'autres personnalités connues, madame Bollardière, JL.Einaudi, N.Favrelière, G.Halimi, G.Morin, mad.Taubira.

D'autres historiens n'ont pas signé :, D.Bouche, JP Brunet, F.Chandernagor, P.Nora, J.Marseille, P.Miquel, G.Pervillé, etc.... Daniel Lefeuvre et Michel Renard ont alors publié un article expliquant leur refus. Voici résumés les arguments présentés.

Dépasser le contentieux historique	L'impossible travail historique
Le passé colonial ressurgit, les victimes de la <i>guerre d'indépendance</i> se font concurrence	Conception simpliste de la causalité en histoire, il faut revisiter l'histoire longue, les conquêtes arabes et la piraterie barbaresque
Le système colonial a massacré, clochardisé, sous-éduqué les colonisés	La guerre dite d'indépendance fut d'abord une <i>guerre civile</i> : terreur du FLN et affrontement FLN-MNA.
Tous ont souffert : les Français déportés, embrigadés, exilés, les harkis enrôlés et les porteurs de valises	Pas de massacres massifs, pas de génocide, clochardisation retardée par l'action médicale
C'est la France qui a envahi, occupé et dominé l'Algérie	Rappeler la spoliation et l'épuration ethnique des pieds-noirs, les harkis victimes d'une double raison d'Etat
Contre les communautarismes et les histoires officielles, il faut un partenariat des historiens	Le mythe du peuple uni, le passé instrumentalisé par le pouvoir algérien
C'est une décision politique : la France doit reconnaître sa responsabilité dans les traumatismes de la colonisation	Le travail historique est impossible avec l'Algérie officielle, les historiens ne doivent pas faire le jeu du pouvoir algérien

